Benoit Lapierre | Le Courrier

Dans le tumulte qui marque la vie municipale à la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine depuis quelques mois, c'est l'élection partielle de dimanche au siège no 3 qui retient soudainement toute l'attention dans cette municipalité de 2 952 habitants.

La séance avortée du conseil du 19 mars, à Sainte-Marie-Madeleine, reflète le climat ambiant à la veille de l'élection partielle de dimanche.
Photo François Larivière | Le Courrier ©

Les quelque 2 158 électeurs inscrits sur la liste électorale sont appelés à choisir qui, entre Gilles Carpentier et Yvon Le Bel, terminera le mandat de Marie-Hélène Di Tomaso, qui avait accédé au conseil aux élections de 2013. Mme Di Tomaso a démissionné au début de décembre, au plus fort du débat causé par l'affaire du garage de la rue Demers.

Gilles Carpentier bénéficie de l'appui des conseillers Jean-Guy Chassé, Daniel Choquette et Lise Cadieux, tandis que Yvon Le Bel est le favori du maire Simon Lacombe. Chose étonnante en cette veille d'élection, le maire Lacombe a convoqué ses conseillers à une séance extraordinaire qui devait se tenir le jeudi 19 mars, à 20 h, à la caserne des pompiers. Un seul point, qui ne requérait aucune décision, figurait à l'ordre du jour : « demande de plusieurs citoyens pour une rencontre officielle avec les membres du conseil municipal ».

Le moment venu, une trentaine de citoyens se sont pointés à la caserne, mais du côté des conseillers, seuls Patrice Barbot et Chantal Bernatchez avaient répondu à l'appel du maire Lacombe. En l'absence des trois autres et en raison du siège vacant, le quorum n'a pu être atteint. De façon officielle, aucune séance du conseil n'a donc eu lieu à Sainte-Marie-Madeleine le 19 mars, outre une rencontre informelle entre quelques citoyens et trois membres du conseil. « On va commencer, on ouvrira la séance quand les autres seront là. Je suis prêt à répondre sans détour aux questions de l'auditoire concernant la municipalité. Ce n'est pas une mise en scène », a soutenu le maire Lacombe.

La discussion s'est ensuite engagée lentement sur divers sujets - le fonctionnement du service des incendies, le désordre aux séances du conseil, par exemple -, mais le maire Lacombe n'a jamais pu ouvrir la séance.

Le candidat Yvon Le Bel, qui a assisté à cette rencontre, a qualifié de « déplorable » le fait que trois conseillers - ceux qui soutiennent son adversaire - ne se soient pas rendus à la réunion. « Quand on est conseiller, on se doit de représenter les citoyens. Carpentier aurait pu être là lui aussi. Moi, ce qui m'inquiète, c'est que ces gens-là veulent prendre le contrôle du conseil », soutient-il.

Gilles Carpentier croit quant à lui que cette séance spéciale n'était qu'une manoeuvre du maire Lacombe pour faire mal paraître ses alliés au conseil. « C'était prémédité, ça avait été préparé le mardi d'avant au restaurant de l'aéroport », affirme-t-il. Quant aux attaques dont il fait l'objet dans un pamphlet distribué par M. Lebel, il n'en a pas fait cas. « Les gens sont capables de faire la part des choses », estime-t-il. ←

tous les vendredis
NOS SOIRÉES MOULES ET FRITES!
À volonté 19,95 $
CE VENDREDI 27 MARS
Le Parvis
- RESTAURANT & TRAITEUR -
1295, rue Girouard Ouest
450 774-0007
leparvis.ca
Perchaude à volonté 19,95 $
Brunch de Pâques Dimanche 5 avril
Brunch 22 $
RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT 450 774-0007
0246745